

CHAPITRE 3

ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE

3.1. Langues en contact

Cette étude relève du domaine de la sociolinguistique et, plus précisément, du volet qui s'intéresse au bilinguisme et qui implique les phénomènes linguistiques que sont l'emprunt, l'alternance et le choix de langues.

C'est Weinreich (1953) qui, au début des années cinquante, a établi un véritable état de la question du problème des langues en contact, formulant l'hypothèse selon laquelle plus il y aurait de différences entre deux systèmes linguistiques en contact, plus il y aurait de possibilités d'*interférence*, c'est-à-dire d'influence (emprunt, extension sémantique, calque, etc.) d'un système à l'autre. Mais cette *interférence* dépendrait non seulement des contrastes entre les deux systèmes, mais aussi de facteurs proprement extralinguistiques, dont le degré de bilinguisme des locuteurs (p. 1).

Fishman (1965) distingue deux formes de bilinguisme, soit le *bilinguisme dominant*, lorsque le locuteur connaît l'un des deux systèmes mieux que l'autre, et le *bilinguisme équilibré*, lorsque le locuteur connaît aussi bien un système que l'autre. Le choix de l'une ou l'autre langue serait lié à des domaines d'activités différents dont les principaux concerneraient la famille, l'éducation, le travail, les amis et la religion. Dans ces domaines, d'autres facteurs interviendraient dans le choix des langues, dont les participants, les relations qui les caractérisent, les sujets de conversation et le lieu de l'interaction. Afin de pouvoir prédire les comportements des bilingues dans un contexte donné, cet auteur a proposé un schéma théorique de niveaux hiérarchiques, dont la communauté linguistique, les domaines d'interaction, les réseaux de relations et les types d'interaction (Fishman 1968).

Beniak, Mougeon et Valois (1985), et Mougeon et Beniak (1989, 1991) ont eu recours à cette notion de l'importance du degré de bilinguisme lorsqu'ils parlent de *restriction de l'usage de la langue minoritaire (language restriction)*, laquelle ne serait alors limitée qu'à certains domaines d'interaction. Ainsi, plus l'utilisation de la langue serait restreinte, au foyer

ou à l'école par exemple, plus le locuteur serait dominant dans la langue majoritaire; par conséquent, sa langue maternelle subirait davantage l'influence, ou l'*interférence*, de la langue dominante. C'est ce qui pourrait entraîner éventuellement les changements linguistiques.

On distingue deux types de changement linguistique qui résultent: 1) de l'influence linguistique de la langue majoritaire, résultant elle-même de la bilinguisation plus ou moins avancée des locuteurs de la langue minoritaire, et 2) des processus internes de simplification de la langue minoritaire, causés par la restriction de l'usage de la langue minoritaire (Beniak, Mougeon et Valois 1985: 4). Nous nous pencherons sur le premier type qui inclut, entre autres, les phénomènes d'emprunts, de choix et d'alternance de langues.

3.1.1. Choix de langues

Dans ce travail, nous définirons le *choix de langue* comme étant l'usage systématique d'une seule langue par un locuteur en fonction soit des facteurs sociaux qui le concernent, soit de la situation de communication, soit de l'interlocuteur à qui ce dernier s'adresse. Dans notre corpus, on en trouve un bel exemple dans les Situations 4 et 5, où les deux locuteurs adolescents (cousins et meilleurs amis) utilisent presque exclusivement l'anglais entre eux, mais passent au français lorsqu'ils s'adressent aux parents de l'un d'entre eux. La langue principale d'usage dépend donc ici de la situation de communication (entre pairs) et de l'âge des locuteurs et de leurs interlocuteurs (adolescents et adultes-parents). Le schéma théorique des niveaux hiérarchiques d'interaction de Fishman (1968) sera donc pertinent lorsque nous déterminerons les choix linguistiques de nos locuteurs.

Dans leur étude de 150 étudiants de Manille effectuée à partir de questionnaires, Pascasio et Hidalgo (1979) ont cherché à déterminer: 1) si les *domaines d'activité* (foyer, école, contextes sociaux) affectaient l'emploi des langues; 2) si, à l'intérieur de ces domaines, les langues variaient selon les *relations de rôle*, c'est-à-dire les *interlocuteurs* (professeur, collègue, ami, etc.); et 3) si les *situations discursives* (demander une faveur, argumenter, etc.) avaient aussi un effet. Ils ont trouvé que l'utilisation de l'anglais et du philippino variait généralement et de façon significative selon le domaine. Cependant, le domaine ne semblait pas toujours affecter à lui seul le choix et l'utilisation des langues différentes semblait influencée autant par l'interlocuteur que par le domaine. Enfin, ils ont aussi trouvé que les

situations discursives ne semblaient pas avoir beaucoup d'effet sur les langues utilisées.

En vue d'expliquer la dominance d'une langue extérieure dans des situations interethniques et d'expliquer l'emploi d'un vernaculaire en comparaison avec l'emploi d'une *lingua franca* par les membres d'un même groupe ethnique, Scotton (1976) a examiné la diversité linguistique et le recours à une *lingua franca*, dont principalement l'anglais, le swahili et le pidgin, sur les lieux du travail dans les trois villes africaines de Lagos, Kampala et Nairobi. Elle a trouvé que les choix linguistiques étaient influencés par: 1) les facteurs sociaux, dont le profil socio-économique du locuteur et de ses interlocuteurs, les répertoires linguistiques disponibles dans la communauté, le degré de compétence dans la langue de prestige, le niveau d'éducation, l'occupation, l'âge et le sexe; 2) la situation spécifique ainsi que les genres de bénéfices désirés; et 3) les normes sociales et les normes propres au groupe.

Sankoff (1980) a proposé, d'un point de vue ethnolinguistique, un modèle probabiliste de choix linguistiques qui permettrait que plus d'une langue soit appropriée dans une situation de communication donnée. En se basant sur les approches analytiques en vigueur à l'époque, elle a appliqué trois des courants principaux à son étude sur les comportements de locuteurs multilingues en Nouvelle-Guinée. Le premier courant prend en compte les facteurs et les composantes de l'interaction; ceux qui semblent les plus aptes à prédire les choix de langues seraient les qualités des participants, la situation de communication et le sujet de discussion. Le deuxième courant porte une attention particulière aux fonctions du langage, ce qui implique la notion d'événement de communication comme unité analytique de base à partir de laquelle on peut étudier comment les choix de langues affectent les interactions sociales en cours. Le troisième courant examine la fréquence des phénomènes linguistiques et les contraintes de variables non linguistiques sur celle-ci. Sankoff démontre comment chaque approche peut contribuer à l'étude des langues en contact: 1) *l'approche prédictive*, selon laquelle les facteurs sociaux peuvent être hiérarchisés afin de définir les situations de communication et d'en prédire les langues appropriées; 2) *l'approche interprétative* qui vise à dégager la signification sociale des choix linguistiques, permettant ainsi de mieux comprendre l'utilisation des langues; et 3) *l'approche quantitative* qui permet d'expliquer la fréquence de certains comportements (ex.: codeswitching, emprunts, etc.) en fonction de facteurs sociaux.

Se servant de différentes situations multilingues pour illustrer ses propos, Gal (1988) fait état des raisons politiques et économiques qui motiveraient des groupes linguistiques minoritaires à avoir recours à l'alternance de langues. Elle rappelle toutefois que ces pratiques ne sont pas tout simplement une réaction envers le statut socio-politique du groupe en question, mais qu'elles sont plutôt régies par les événements historiques locaux. En effet, elles reflètent la réaction, souvent négative et intentionnelle, du groupe envers ce statut:

Indeed, for language groups facing a dominant culture that imposes external images of them, linguistic practices and evaluations are among the readily available and revealing sources of information about the implicit self-perceptions and unspoken evaluations of the ethnic «other» that make up consciousness. They are a form of symbolic resistance whose local meanings, though grouped around solidarity, differ notably across cases. (p. 259)

Labrie (1991) a analysé les comportements linguistiques des italophones de Montréal, dont les choix, les changements et les alternances linguistiques. En s'inspirant du modèle intercorrélational de Oksaar (1980), celui qu'il propose est centré sur le locuteur, reliant la dynamique structurale et situationnelle à l'emploi des langues italienne, française et anglaise et aux changements et alternances entre ces langues. Il a trouvé que chez ce groupe, c'est la langue de scolarisation qui joue le plus grand rôle dans l'explication des choix linguistiques, suivie par la génération, ces deux facteurs étant étroitement liés, et les caractéristiques individuelles, dont la compétence et l'occupation professionnelle.

Heller (1992) discute des choix linguistiques comme stratégie politique dans les communautés multilingues, et plus particulièrement de leur rôle en ce qui a trait à la mobilisation ethnique, ces choix ne se limitant pas au codeswitching. À l'instar de Bourdieu (1977), elle voit ce va-et-vient entre les langues comme étant un véhicule des valeurs qui sont liées aux connaissances linguistiques et culturelles d'un groupe linguistique donné et donc un contrôle du «marché linguistique» et des ressources qui s'y trouvent:

In other words, it is necessary to display appropriate linguistic and cultural knowledge in order to gain access to the game, and

playing it well requires in turn mastery of the kinds of linguistic and cultural knowledge which constitute its rules. Buying into the game means buying into the rules, it means accepting them as routine, as normal, indeed as universal, rather than as conventions set up by dominant groups in order to place themselves in the privileged position of regulating access to the resources they control. (p. 125)

En effet, elle se sert de l'exemple des francophones du Québec et de l'Ontario pour illustrer ses propos, faisant référence à l'idéologie nationaliste comme motivation pour les Québécois et certains Franco-Ontariens pour n'avoir recours qu'au français dans certaines situations comme symbole de résistance politique. Elle parle aussi du codeswitching chez les Franco-Ontariens comme symbole d'appartenance aux deux groupes (francophone et anglophone), prenant soin toutefois de noter les dangers d'une telle pratique:

Codeswitching allows them to participate in both French and English worlds, and, in the French networks, it is a sign of that ability to participate in activities controlled by anglophones. It is the codeswitching of the *bon vieux style*, with a twist: in Ontario, more so than in Quebec, social change has opened up opportunities for assimilation to English. Many have gone that route. (p. 135)

Dans un autre article, Heller (1988) détaille les choix linguistiques en ce qui concerne le codeswitching, qui opère à trois niveaux de signification: 1) l'organisation sociale de l'usage du langage dans la communauté; 2) les relations interpersonnelles entre locuteurs dans le contexte particulier de l'activité dans laquelle ils sont engagés; et 3) le contenu sémantique d'exemples spécifiques d'alternance. Ses hypothèses portent premièrement sur la façon dont le codeswitching crée l'ambiguïté, permettant ainsi des occasions d'interpréter l'action sociale qui autrement ne serait pas possible et, deuxièmement, sur les conséquences sociales du codeswitching. Selon sa première hypothèse, le codeswitching permet d'éviter les conflits qu'engendrerait le choix catégorique d'une langue tout en accomplissant les tâches nécessaires dans les interactions. Quant à sa deuxième hypothèse, Heller postule que le codeswitching est une stratégie attirante lorsque le choix catégorique d'une langue signifierait une appartenance à un groupe donné,

appartenance que le locuteur pourrait ne pas désirer; ainsi, le codeswitching peut à la fois être utilisé pour créer des conflits aussi bien que pour les neutraliser. Ses données sont basées sur deux études, dont l'une dans une grande compagnie de Montréal et l'autre dans une école primaire de langue française à Toronto. Dans l'étude de Montréal, l'alternance de langues est utilisée par les collègues francophones et par les collègues anglophones pour atténuer les conflits qui pourraient surgir à cette époque de tensions linguistiques. Dans l'étude de Toronto, les enfants communiquent entre eux surtout en anglais et en français avec leurs professeurs; le codeswitching, pratiqué en présence à la fois des autres élèves et des enseignants, semblerait être utilisé afin de refuser d'assumer complètement les responsabilités d'être francophone, tout en maintenant le droit de fréquenter une école de langue française.

Enfin, les études sur les choix motivant la pratique de l'alternance de langues (que ce soit à l'intérieur d'un même tour de parole ou non) se font de plus en plus nombreuses (ex.: Halmari et Smith 1994; Myers-Scotton 1993; Wei, Milroy et Ching 1992; McGregor et Wei 1991; Stein et Eastman 1993). Ce qui en découle, c'est que ces choix se font généralement selon les mêmes motifs d'une communauté linguistique à l'autre; nous verrons bien en fonction de quoi la communauté de Franco-Ontariens étudiée choisit d'utiliser une langue ou l'autre, ou les deux ensemble.

3.1.2. Alternances de langues

Dans ce travail, nous utiliserons la définition de Poplack (1980), selon laquelle l'*alternance de langues*, ou le *codeswitching*, est le recours à deux langues entre deux phrases successives à l'intérieur d'un seul tour de parole (extralinguistique), ou au sein d'une seule phrase (intraphrastique) (p. 583).

Ce phénomène est étudié selon deux approches, soit l'approche fonctionnelle et l'approche linguistique.

3.1.2.1. L'approche fonctionnelle

La première, qui se situe dans le cadre de l'ethnographie, est caractéristique des sociolinguistes interactionnistes qui cherchent à connaître les contraintes sociales de l'alternance et dont l'apport principal a été de mettre au jour les principaux facteurs situationnels reliés à l'alternance,

comme par exemple le changement d'interlocuteur, le réseau social, et le domaine d'activités (Labrie 1991: 13).

Gumperz (1982) distingue deux types d'alternance: l'*alternance situationnelle*, qui équivaut au changement de langues ou passage d'une langue à l'autre entre deux tours de parole différents et qui semble être directement influencée par les éléments de la situation, et l'*alternance métaphorique* qui, servant à accentuer ce qui est dit, est produite indépendamment de tout changement dans la situation, tout en étant liée à certains facteurs situationnels; celle-ci équivaut soit à l'alternance, soit au changement de codes, selon le cas.

Parmi les premières recherches effectuées dans ce courant on trouve celle de Blom et Gumperz (1972), menée en Norvège, qui démontre que l'appartenance à un réseau social est liée à l'alternance entre les variétés de langue. De façon plus importante, cette étude révèle que le *réseau social fermé* (sans interactions avec des gens de l'extérieur) est lié aux valeurs locales et à la valorisation du dialecte local, et que le *réseau social ouvert* (avec interactions avec des gens de l'extérieur) est lié aux valeurs nationales et régionales, et à la valorisation du langage standard. Ce facteur est très pertinent lorsque nous comparons les données de notre corpus à celui de Poplack: enregistré sur vidéocassettes par des membres de la communauté, le nôtre représente justement ce *réseau social fermé*, tandis que celui de Poplack, recueilli au moyen d'entrevues par des intervieweurs qui n'étaient pas nécessairement membres de la communauté étudiée, représente des comportements plus typiques d'un *réseau social ouvert*.

3.1.2.2. L'approche linguistique

L'approche linguistique, adoptée par les sociolinguistes variationnistes, cherche à découvrir les contraintes linguistiques qui gouvernent l'alternance des langues et elle s'intéresse surtout aux alternances intra- et extraphrastiques, ainsi qu'aux alternances d'expressions idiomatiques. Ses apports ont été de découvrir les contraintes lorsqu'il y a rencontre entre deux grammaires différentes, c'est-à-dire les contraintes d'équivalence syntaxique et de morphème libre, et d'établir une relation entre ces dernières et la compétence linguistique des locuteurs (Labrie 1991: 31).

Dans son étude des Portoricains de New York, Poplack (1980) distingue trois types d'alternances: *extraphrastique* (entre deux phrases), *intraphrastique*

(à l'intérieur d'une même phrase), et d'*expressions idiomatiques* (qui ne sont pas liées syntaxiquement). En voici des exemples tirés de notre corpus:

EXEMPLE 1:

alternance extraphrastique:

Can I scratch those too? Ah oui mais: euh: besoin des ciseaux pour rouvrir ça là.

alternance intraphrastique:

Si tu fais pas une actrice toi *I don't know*.

alternance d'expressions idiomatiques:

Holy jeepers! ' va falloir que tu les portes là, ma fille.

À l'instar de Weinreich (1953), Poplack trouve que l'alternance est gouvernée par le degré de bilinguisme du locuteur. Le bilingue équilibré produit davantage d'alternances intraphrastiques, tandis que le bilingue dominant produit surtout des alternances extraphrastiques. La compétence du locuteur dans les deux langues détermine ainsi le type d'alternance que produira ce dernier. Les résultats de son étude démontrent alors que: 1) la probabilité d'alternance dépend du niveau syntaxique élevé du constituant; 2) la fréquence des alternances dépend de la formalité des styles de discours et de l'appartenance ou non des interlocuteurs au groupe; 3) l'alternance n'est pas plus fréquente avec des gens de l'extérieur du groupe qui utilisent le style informel qu'avec des gens de l'intérieur du groupe qui utilisent le style formel; 4) la production ou non de l'alternance et son emplacement sont prévisibles; et 5) l'alternance demande une haute compétence dans les deux langues.

3.1.3. Les emprunts et les alternances lexicales

En étudiant les manifestations du contact entre le français et l'anglais dans cette communauté franco-ontarienne, nous ne pouvons parler du codeswitching et des choix de langues sans parler des emprunts qui représentent un phénomène très important dans toute situation de langues en contact. Traditionnellement, on considère qu'un emprunt à une autre langue est d'usage fréquent et bien établi dans la langue hôte, y étant intégré aux plans phonologique, morphologique et syntaxique (Poplack *et al.* 1988: 52). Toutefois, alors que ceci est évident pour certaines langues comme l'espagnol (v. Poplack 1980), il n'est pas toujours facile de différencier les alternances

lexicales des emprunts en ce qui concerne le franco-ontarien. En effet, chez les francophones de la région d'Ottawa-Hull, Poplack *et al.* (1988) ont trouvé que les emprunts ne correspondaient pas toujours à la définition traditionnelle mentionnée ci-dessus, puisqu'on y retrouve des morphèmes anglais non adaptés avec des affixes français, des items lexicaux qui sont prononcés tantôt en anglais, tantôt en français et ce, par le même locuteur, ou même des affixes français qui seraient anglicisés de façon à ce que le mot ait une morphologie française mais une phonologie anglaise (p. 52). Comment distinguer alors entre ce genre d'emprunt et une alternance lexicale qui en principe n'est aucunement adaptée à la langue hôte? La fréquence devient alors un critère important; cependant, on s'aperçoit également qu'un emprunt, intégré selon les critères traditionnels, peut n'apparaître qu'une seule fois dans un corpus.

À cela vient s'ajouter le problème de distinguer les emprunts *répandus*, c'est-à-dire utilisés par plusieurs locuteurs et souvent bien attestés non seulement en franco-ontarien, mais aussi dans d'autres variétés de français, et les emprunts *spontanés*, qui ne sont produits que très rarement et ce, souvent par un seul locuteur (p. 50). On pourrait se baser sur les dictionnaires français et québécois, aussi bien que sur les attestations de québécismes du TLFQ, et ceux-ci nous aideraient au moins à relever certains des emprunts qui sont répandus au Québec. Par contre, on remarque un grand nombre d'emprunts que les Franco-Ontariens utilisent couramment et fréquemment, mais qui ne sont pas attestés dans les sources québécoises et qui n'en constituent pas moins des emprunts répandus. Afin de distinguer les deux types d'emprunts, Poplack et ses collègues ont donc dû se baser également sur la fréquence de ces emprunts dans leur propre corpus.

Dans notre étude, nous relèverons tous les items lexicaux simples et composés que nous distinguerons selon les critères de Poplack et ses collègues afin d'identifier les emprunts et les alternances lexicales, et nous les classerons, comme ils l'ont fait, d'après leur nature. L'étude du corpus Ottawa-Hull a révélé que les noms étaient prédominants parmi les emprunts (64%), suivis des verbes (14%), des interjections et des expressions figées (12%), des adjectifs (8%) et des conjonctions (1,5%) (p. 63). Nous considérerons aussi les pronoms, les adverbes et les prépositions. À cause de la petite taille de notre corpus, nous ne pourrions pas tenir compte du type d'emprunt (spontané ou répandu); nous nous limiterons donc à les identifier et à les classer selon leur nature, en prenant en compte également les cas

ambigus, c'est-à-dire les cas où on ne peut décider s'il s'agit d'un emprunt ou d'une alternance.

Une deuxième étude qui s'avère très pertinente pour notre recherche est celle de Flikeid (1989) sur les emprunts et les alternances de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse. S'inspirant du modèle de Poplack *et al.* (1988), elle a trouvé que certaines tendances de cette communauté acadienne se rapprochent de celles du corpus d'Ottawa-Hull, comme c'est le cas des proportions d'emprunts dans chaque catégorie grammaticale. Mais l'aspect de son étude qui nous intéresse le plus est le fait que ces Acadiens ont une forte tendance à alterner avec des locutions toutes faites, dont la cohésion sémantique est si grande que le mécanisme s'apparente beaucoup à celui de l'emprunt plutôt qu'à celui de l'alternance. En fait, elle signale que les critères appliqués aux mots uniques intégrés et aux séquences conservant syntaxe et morphologie anglaises laissent de côté certains phénomènes et qu'on aurait peut-être intérêt à appliquer un critère de fréquence, aussi bien qu'un critère de cohésion sémantique aux séquences de mots qui seraient répétées ou potentiellement répétables. Elle souligne aussi la prédominance de ce type d'alternance comme justification pour vouloir les traiter plutôt comme emprunts de séquences, spontanés ou répandus. Contrairement au corpus d'Ottawa-Hull, ces alternances ne sont pas balisées et il existe une forte corrélation entre ces dernières et les emprunts.

Certaines de ces locutions sont relativement autonomes par rapport à la structure de la phrase, comme *that's right, never mind, I don't know, once in a while, all in all*. D'autres occupent des places plus précises au sein de la phrase, comme dans l'exemple suivant:

EXEMPLE 2: T'étais dit *more or less* quoi-ce que faudrait que tu dis.

Il se trouve aussi des locutions composées des deux langues:

EXEMPLE 3: Ça lui *mettrait une weight off* de l'épaule. (<"take a weight off his shoulders")
 Ça fait j'étions *drivé out de la house*.
 cône d'*ice cream*

Encore d'autres sont constitués de deux séquences anglaises ou plus, dont une partie est intégrée morphologiquement:

EXEMPLE 4: J'ai *getté rid of it somehow*.
swinger back and forth

Dans les cas des locutions constituées seulement de deux mots (ex.: *cutté short*), on se demande «s'il s'agit d'une suite de deux unités intégrées une par une [...], ou d'une séquence de deux éléments dont celui qui forme la jonction a été intégrée» (p. 220), comme dans les cas précédents. Enfin, elle a classé ces locutions comme des alternances, mais dans une catégorie à part, reconnaissant que l'usage de ces dernières ne rejoint pas l'alternance «véritable». D'autres cas qui ont également été classés comme tels, sous les mêmes réserves, sont les groupes nominaux, comme par exemple:

EXEMPLE 5: C'est une *chance of a life-time*.

Ce sont donc ces approches, ces définitions et ces modèles qui nous serviront de cadre théorique dans notre étude des comportements linguistiques des francophones de Sudbury. Mais nous verrons d'abord quelles ont été les études effectuées sur cette population et quelles approches ont été privilégiées.

3.2. Études sur le français ontarien

Thomas (1989) identifie trois facteurs principaux rendant compte de l'évolution du franco-ontarien. Premièrement, la variété des formes linguistiques attestées serait attribuable à l'absence d'un organisme centralisateur de l'usage de la langue, le ou les français ontarien(s) évoluant librement selon les contraintes du milieu environnant. Deuxièmement, le degré de concentration francophone et la dominance linguistique sont des facteurs déterminants dans la maîtrise du français vernaculaire, lequel augmente en fonction des occasions d'emploi sur les plans individuel et collectif, dans les médias et chez les pairs. Et le troisième facteur déterminant est l'influence de l'anglais, dont le rôle peut aller du renforcement de tendances naturelles ou du maintien d'archaïsmes au remplacement de certaines formes françaises (p. 31).

Le principal centre de recherche en linguistique franco-ontarienne est le CREFO (Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, à Toronto), dont le but principal est d'étudier la morphosyntaxe de cette communauté afin de mieux répondre à ses besoins éducatifs (Thomas 1989: 24), et pour qui ont oeuvré Raymond Mougéon et ses collègues. D'autres centres de recherche

incluent le LPE (Laboratoire de phonétique expérimentale, Université de Toronto), qui étudie la phonétique franco-ontarienne, mais dans le cadre plus vaste du franco-canadien (p.26), et les universités Laurentienne et d'Ottawa.

Les principaux aspects étudiés en français ontarien ont été le lexique et la morphosyntaxe et ce sont Mougeon et ses collègues qui ont mené la majorité des recherches. Une grande partie de leurs études se base sur le français des jeunes francophones de Welland. De leurs études se dégagent les trois faits suivants: 1) dans une communauté minoritaire, le bilinguisme des locuteurs les amène à rapprocher le lexique et la structure de la langue minoritaire à ceux de la langue majoritaire, ce qui, au sens de Weinreich, s'appelle *interférence*; 2) une simplification de la structure de la langue minoritaire résulte de l'usage restreint de cette dernière, suite au transfert vers la langue majoritaire; et 3) la variation stylistique est éliminée lorsque l'usage de la langue minoritaire est restreint à des contextes où une seule variété de langue est appropriée, c'est-à-dire le vernaculaire ou le standard (Beniak, Mougeon et Valois 1985: 44).

Plus récemment, Mougeon et Beniak (1991) ont fait une étude de quatre villes franco-ontariennes comprenant différents pourcentages de francophones. Ils se sont surtout intéressés à étudier l'incidence qu'a la restriction de l'usage du français sur le changement linguistique, c'est-à-dire le fait que l'utilisation de la langue maternelle minoritaire soit restreinte à certains domaines sociaux, comme le foyer ou l'école par exemple. Ils ont pu confirmer cette hypothèse que le degré de restriction joue un rôle important et prédit même les changements qui se produisent dans une communauté linguistique minoritaire.

Quant à Poplack (1989a), elle a constitué un corpus de français parlé dans les régions d'Ottawa (francophones minoritaires) et de Hull (francophones majoritaires) par l'entremise d'entrevues sociolinguistiques informelles. Dans une étude comparant les attitudes et les comportements linguistiques (alternance de codes et emprunts) de ces deux communautés (1989b), elle a voulu montrer que les facteurs individuels, tels que le niveau de bilinguisme et les attitudes linguistiques, et les facteurs sociologiques tels que l'appartenance sociale et le lieu de résidence, étaient en corrélation avec la fréquence et les types d'usage d'anglais dans le discours français (p. 130). Elle en a conclu que les deux communautés manifestent, à divers degrés, certains signes d'insécurité linguistique, qui à leur tour se manifestent dans leurs comportements. Ainsi, en recourant à l'alternance de codes et aux emprunts de façon spontanée, les locuteurs minoritaires utilisent l'anglais de façon innovatrice. Quant aux locuteurs majoritaires, leur recours à l'anglais

se trouve surtout dans leurs commentaires métalinguistiques (alternance de codes) et dans leurs recours à des anglicismes déjà bien établis en français (emprunts) (p. 149).

En somme, on remarque que bien que les études de l'aspect linguistique et sociolinguistique des Franco-Ontariens se multiplient, l'alternance de codes a à peine été étudiée. L'étude de Poplack (1989a, b) se base sur des entrevues entre enquêteur et enquêté, situation où on risque moins d'observer l'alternance de codes qui, lorsqu'elle se produit, est souvent balisée. Les études des choix de langues sont très récentes et peu nombreuses, et elles ont été menées surtout par Heller (1988, 1992) en milieu scolaire. Nous chercherons donc à contribuer aux études sur le franco-ontarien dans la présente recherche en tenant compte à la fois des choix linguistiques des locuteurs et de leur usage des deux langues au sein d'un même tour de parole (alternances et emprunts) et ce, dans des situations de communication informelles.